



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE : [pm@pm.gc.ca](mailto:pm@pm.gc.ca)

Le 22 novembre 2010

Bureau du premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) désire vous signaler sa déception d'avoir vu le Sénat rejeter le projet de loi C-311, *Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques*, le mardi 16 novembre 2010. Cette décision malheureuse va à l'encontre de la volonté de la majorité des membres de la Chambre des communes, qui sont élus démocratiquement.

Le projet de loi C-311 aurait donné au Canada des objectifs clairs et réels en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces réductions sont cruciales si l'on veut prévenir des changements climatiques catastrophiques et, comme les infirmières et les infirmiers le savent très bien, si l'on veut favoriser la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

L'Agence de la santé publique du Canada considère l'environnement physique où nous vivons comme un déterminant clé de la santé. Des conditions environnementales médiocres ont une incidence sur la santé de la population canadienne en l'exposant à des polluants reliés à la qualité médiocre de l'air et à la présence de produits chimiques et de déchets toxiques. Et, comme Santé Canada l'a déclaré en 2005, les changements climatiques ont des répercussions sur la santé des Canadiens et des Canadiennes à cause de l'exposition accrue aux maladies d'origine alimentaire et hydrique ou à transmission vectorielle, ainsi qu'à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et à des vagues de chaleur graves.

Le lien entre les changements climatiques et la santé de la population canadienne est clair. L'AIIC demande instamment que votre gouvernement établisse des objectifs réels en matière de réduction des GES – comme ceux que présente le projet de loi C-311 – afin de lutter contre les changements climatiques et de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

La présidente,

A handwritten signature in black ink that reads 'Judith Shamian'.

Judith Shamian, inf. aut., PhD, LLD (hon), D.Sci. (hon), FAAN

*L'AIIC est la voix professionnelle nationale des infirmières et des infirmiers autorisés du Canada. En tant que fédération de 11 associations et ordres provinciaux et territoriaux représentant 139 893 infirmières et infirmiers autorisés, l'AIIC fait progresser la pratique et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.*